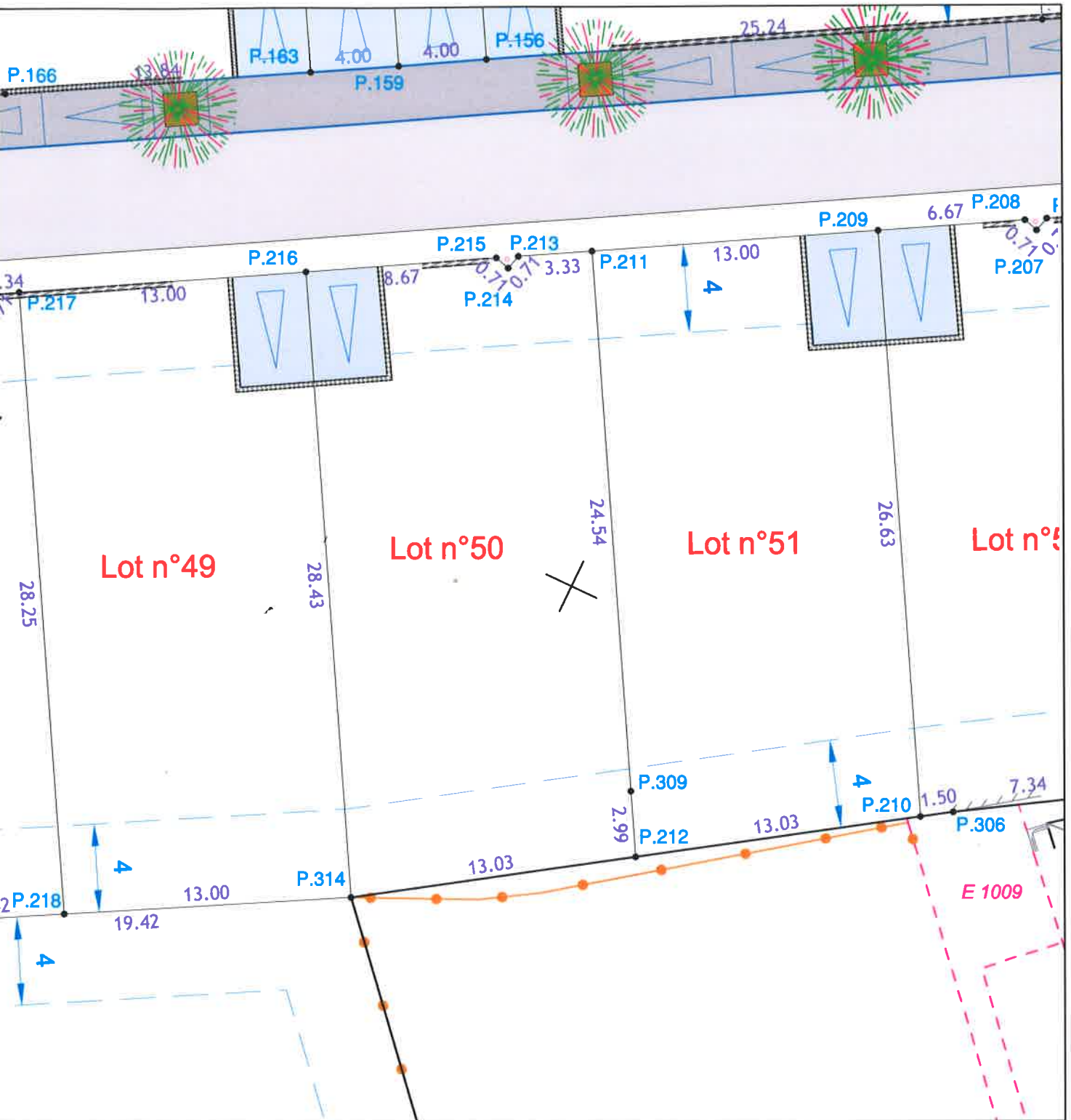


La limite du lot après bornage est formée par les lignes reliant les points :

P.211-P.213-P.214-P.215-P.216-P.314-P.212-P.309-P.211



LEGENDE

- Borne OGE , Rivet ou Marque peinture
- Prospect par rapport à la voirie et emprises publiques
- ▣ stationnement privatif ouvert sur la voie (3.50 x 5.00)

Document ne traite pas des servitudes pouvant exister ou à sur la propriété objet du présent document.

